

RÉSILIENCE

Célia Carlier et Anuarite Bashizi



Partenaires

 UCLouvain


GHENT
UNIVERSITY

 KU LEUVEN


UMONS
Université de Mons




Université
des SSG
Bamako



Avec le soutien de

 ARES
ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

 vliros

 Belgium
partner in development

Étude commandée par la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD).

*Les opinions de l'entité
organisatrice ne reflètent
pas automatiquement celles
du gouvernement belge, de
l'ARES ou du VLIR-UOS, et ne
peuvent en aucun cas être
liées au gouvernement belge,
l'ARES ou le VLIR-UOS.*

LES AUTEURS

CÉLIA CARLIER est doctorante en sociologie-anthropologie à l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Mons. Dans le cadre de sa thèse, elle travaille sur une political ecology de l'exploitation de l'uranium en République Démocratique du Congo. Plus largement, elle aborde les questions de justice environnementale et accès aux ressources naturelles en Afrique des Grands Lacs.

ANUARITE BASHIZI est enseignante-chercheuse à l'UCLouvain. Ses recherches s'articulent autour des questions de conflits environnementaux, d'écologie politique et de justice environnementale, dans le contexte de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique des Grands Lacs.

L'ILLUSTRATEUR

ODILE UWERA est une illustratrice et écrivaine basée à Kigali, au Rwanda. Son travail explore l'interconnexion entre identité individuelle et identité collective dans un monde diversifié. Elle combine images et mots dans des bandes dessinées et l'écriture de scénarios.

RÉSILIENCE

Célia Carlier et Anuarite Bashiz¹

Le concept de résilience fait référence à la capacité d'une personne ou d'une communauté de surmonter une crise ou un choc, de s'adapter et de continuer à avancer malgré les difficultés. Cependant, à force d'entendre parler du 'faire preuve de résilience' – notamment dans les discours politiques – certains y voient surtout une façon de justifier et de maintenir un mode d'organisation néolibéral des sociétés. Une autre approche, plus nuancée, envisage la résilience comme un processus qui se fabrique, façonné par les dynamiques de pouvoir et les relations entre les différents acteurs.

Concept

Depuis le début du 21^{ème} siècle, le monde fait face à une série de crises interconnectées, qu'il s'agisse de conflits, de catastrophes naturelles ou d'épidémies. Ces événements se renforcent mutuellement dans un contexte de mondialisation accélérée et de bouleversements climatiques, marquant l'ère de l'anthropocène, où les actions humaines jouent un rôle central. La notion de résilience, bien que parfois floue, est alors devenue essentielle dans les réflexions sur l'adaptation des sociétés à ces défis, notamment dans les domaines du développement et des relations internationales.

¹ Ce texte a été révisé pour la langue et la clarté à l'aide de ChatGPT d'OpenAI. Toutes les idées, recherches et interprétations originales sont l'entière contribution des auteurs.

Étymologiquement, le mot résilience trouve ses racines dans le latin *resilio*, et signifiait *sauter en arrière* ou *se rétracter*, autrement dit, résilience signifiait renoncer à quelque chose (Gaffiot, 1934). Au Moyen Âge, il évoquait l'idée de se libérer de ses obligations, notamment dans le cadre d'un contrat. Plus tard, dans le monde anglo-saxon, la résilience a pris une nouvelle dimension : celle de la capacité à revenir en arrière, à rebondir (Michallet, 2009). Peu à peu, le sens de la résilience a évolué pour devenir synonyme de cette force qui permet de se relever après un choc – une définition popularisée par Boris Cyrulnik (2013) – qui s'est progressivement diffusée dans de nombreux champs du savoir.

Cette diffusion s'est d'abord opérée dans les sciences dites exactes, où le concept de résilience a trouvé un ancrage solide. Il est notamment apparu en physique des matériaux, pour désigner la capacité d'un matériau à résister aux fractures et à absorber les chocs sans se casser. Cette conception a ensuite été reprise et adaptée dans d'autres disciplines comme la biologie ou l'ingénierie, où la résilience décrit la capacité d'un système vivant ou technique à retrouver un état d'équilibre après une perturbation (Koffi & Dubois, 2018). En informatique également, le terme est mobilisé pour caractériser la capacité d'un système ou d'un réseau à continuer de fonctionner malgré des problèmes ou des pannes (Anaut, 2005).

Le concept de résilience s'est aussi peu à peu répandu dans les sciences humaines et sociales. Après son usage en physique, il a été adopté par la psychologie pour parler de la capacité à surmonter des événements traumatisants, que ce soit au niveau individuel ou collectif, et à se reconstruire pour mieux vivre après ces épreuves (Koffi & Dubois, 2018). Cette vision de la résilience s'éloigne alors de l'idée d'un simple retour à l'état initial. En socio-écologie, la résilience désigne la capacité d'un système à continuer de fonctionner malgré les perturbations et les changements qu'il subit (Adger, 2006). En économie, la résilience fait référence à la capacité d'une économie, ou d'une région économique, à affronter une crise et se remettre rapidement après celle-ci (Briguglio, 2016).

Bien que l'approche disciplinaire éclaire l'origine et les usages du concept de résilience, une approche typologique permet de regrouper et comparer ses multiples formes selon les contextes d'application.

On peut alors distinguer plusieurs types de résilience : la résilience individuelle, familiale, communautaire et sociale. La résilience individuelle réfère à la capacité d'une personne à surmonter des épreuves et à se reconstruire. Elle peut être comprise comme un potentiel inhérent à chaque personne qui se manifeste à travers la capacité à surmonter les traumatismes ; ou plutôt comme un processus d'interaction avec des facteurs de protection ou de risque ; ou plutôt comme un résultat observable d'adaptation, illustrant ainsi une dynamique complexe entre ressources personnelles et influences environnementales (Michallet, 2009). La résilience familiale, quant à elle, se réfère au rôle protecteur de la famille lorsqu'une personne traverse un moment difficile. Elle désigne aussi la capacité d'une famille, en tant que groupe, à surmonter les chocs, à passer au-dessus des épreuves et à se reconstruire ensemble (Anaut, 2006).

Mais la résilience ne concerne pas seulement les individus ou les familles. Elle peut aussi toucher des groupes plus larges, comme des communautés ou même des sociétés entières. On réfère alors à la résilience collective, touchant à l'idée qu'un groupe de personnes peut encaisser les crises, maintenir sa cohésion et se préparer aux dangers, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux (Koffi & Dubois, 2018). La résilience, en tant que concept, s'est donc aussi imposée dans les recherches en matière de gestion de crise et donc, plus largement dans les débats portant sur les politiques publiques ainsi que dans les études sur la gouvernance (Shaw & Maythorne, 2012). On parle alors souvent de résilience locale pour évoquer la manière dont la résilience communautaire peut être renforcée sur un territoire donné ou la manière dont les autorités publiques (locales) et les groupes humains font face à une crise (Pezzi & Urso, 2017).

L'étude des résiliences locales et socio-écologiques a conduit à élargir le concept vers celui de résilience institutionnelle, entendue comme la capacité d'une institution - ou d'un système socio-écologique structuré par de multiples institutions - à s'auto-organiser, à développer des compétences adaptatives et à atténuer les effets d'une crise tout en saisissant les opportunités qu'elle peut générer (Aligica & Tarko, 2014). Au lieu de parler de résilience institutionnelle, certains préfèrent parler de résilience organisationnelle (Borda-Rodriguez & Vicari, 2014).

Aujourd'hui, la résilience est au cœur de plus en plus d'actions menées dans les pays dits du Sud, où les communautés font face à des défis majeurs comme la pauvreté, le chômage, le changement climatique, les pénuries alimentaires, les crises sanitaires, les conflits politiques et les dégradations environnementales.

Les crises ne surviennent pas une à une : elles se superposent, s'enchaînent ou se renforcent mutuellement. L'arrivée d'un nouveau choc aggrave souvent la vulnérabilité face à d'autres problèmes déjà présents. Il est donc illusoire de penser la résilience face à une seule crise sans prendre en compte l'ensemble du contexte dans lequel vivent ces populations.

Ces interventions cherchent à renforcer la capacité des populations à résister aux chocs, aux pressions et aux perturbations qui menacent leur quotidien et leurs moyens de subsistance. C'est dans ce cadre que de nombreux programmes sont lancés, portés par des organisations nationales et internationales à travers des politiques publiques, notamment pour lutter contre la faim, les effets du changement climatique, et diverses autres crises. L'idée est de doter les communautés des moyens de faire face aux crises et de s'en relever. Une communauté est alors dite

résiliente lorsqu'elle parvient à traverser ces épreuves grâce aux ressources mises à sa disposition. Mais ce que ces initiatives oublient souvent, c'est que dans ces contextes, les crises ne

surviennent pas une à une : elles se superposent, s'enchaînent ou se renforcent mutuellement. L'arrivée d'un nouveau choc aggrave souvent la vulnérabilité face à d'autres problèmes déjà présents. Il est donc illusoire de penser la résilience face à une seule crise sans prendre en compte l'ensemble du contexte dans lequel vivent ces populations.

L'étude de cas ci-dessous, s'inscrit dans cette logique et propose de voir aussi la résilience comme un processus qui se construit et qui est influencé par les rapports de pouvoir entre différents acteurs. Dans cette perspective, la résilience devient un espace de négociation, une sorte de jeu stratégique où chaque acteur cherche à faire valoir ses intérêts et où même les plus vulnérables disposent d'une réelle capacité d'action (Carlier & Nyenyezi Bisoka, 2024). Bien que cette approche soit encore peu vulgarisée, elle est plus visible dans les zones rurales en Afrique subsaharienne.

Étude de cas

Pour mieux saisir cette approche de résilience en milieu rural, nous proposons d'examiner le cas du Rwanda dans le contexte post-génocide. Comprenons d'abord le contexte. Après le génocide de 1994, les autorités rwandaises ont lancé *Vision 2020*, un programme stratégique visant à promouvoir la résilience nationale à travers la création d'un État efficace, la transformation agricole, la bonne gouvernance, le développement des ressources humaines, du secteur privé et des infrastructures, l'égalité des genres et la gestion environnementale. Dans cette dynamique, les autorités rwandaises ont également massivement investi dans le modèle coopératif.

Comment voir ce modèle coopératif dans le contexte mondial plus large ? Les coopératives sont généralement présentées comme des entreprises collectives, démocratiquement gérées, nées de l'initiative de personnes désireuses de répondre à des besoins et aspirations communs. Aujourd'hui, elles sont largement promues comme des outils efficaces pour lutter contre

diverses problématiques sociales telles que la pauvreté, le chômage ou les mauvaises conditions de travail, notamment pour les populations les plus vulnérables (ONU, s.d.a, s.d.b). Dans ce contexte, les coopératives sont reconnues comme des mécanismes privilégiés pour répondre à des crises multiples. Cependant, une littérature plus critique souligne que les coopératives peuvent aussi être détournées de leur vocation initiale : elles peuvent servir des intérêts personnels ou économiques, notamment ceux de certains acteurs politiques ou de l'État lui-même (Lemaître et al., 2016). Dès lors, il est essentiel de conserver un regard critique sur ce modèle, en tenant compte de ses ambiguïtés et des risques d'instrumentalisation, loin de l'idéal collectif souvent mis en avant.

Cette ambivalence est particulièrement visible dans le contexte rwandais, où les coopératives ont été introduites dès l'époque coloniale comme instruments d'organisation de la production au service des intérêts économiques des puissances coloniales (Sentama, 2009). La promotion des coopératives a ensuite été amplifiée par les puissances occidentales et les institutions internationales, qui ont associé leur soutien financier à des recommandations et injonctions spécifiques. Progressivement, cette insistance a contribué à façonner le modèle de développement rwandais, en incitant les autorités à encourager massivement le déploiement des coopératives sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, leur promotion a provoqué une véritable ruée sur les terres, les coopératives devenant un levier d'accès privilégié à des ressources stratégiques : terres parfois réservées, financements internationaux, intrants agricoles, et divers autres avantages (Ansoms et al., 2014).

Dans cette logique, l'État rwandais appuie sa stratégie de résilience à grande échelle sur le développement des coopératives agricoles. En collaboration avec les bailleurs de fonds, il déploie des normes et mesures uniformes visant à moderniser l'agriculture, promouvoir l'égalité de genre, renforcer la bonne gouvernance et améliorer la santé publique, particulièrement dans le secteur informel. Aligné sur des standards internationaux, ce

processus passe par des formations et des projets nationaux et internationaux. Le respect de ces normes est assuré par les autorités locales, les bailleurs de fonds et, plus indirectement, par les membres des coopératives eux-mêmes, à travers leurs pratiques et interactions (Huggins, 2017).

Cependant, sur le terrain, le processus de résilience imaginé par le pouvoir central ne se déploie pas tel que prévu. Lors de nos recherches ethnographiques, en 2022, nous avons pu constater que les normes censées en constituer le socle sont souvent l'objet de négociations. En effet, ces injonctions, parfois déconnectées des besoins et des réalités locales, suscitent diverses formes d'adaptation. Face aux obligations imposées, les agriculteurs développent des stratégies pour contourner, ajuster ou réinterpréter les normes officielles, façonnant ainsi un processus de résilience plus ancré dans leur quotidien.

La résilience devient un espace de négociation, une sorte de jeu stratégique où chaque acteur cherche à faire valoir ses intérêts et où même les plus vulnérables disposent d'une réelle capacité d'action (Carlier & Nyenyezi Bisoka, 2024).

Par exemple, certains continuent à pratiquer la polyculture pour garantir leur sécurité alimentaire, malgré l'imposition de la monoculture, tandis que d'autres refusent d'adhérer aux coopératives ou de participer à des dispositifs comme la mutuelle de santé communautaire ou le système de retraite, préférant garder le contrôle sur leurs ressources.

En effet, la coopérative est souvent présentée comme un bon exemple de « gouvernance par le bas » — un groupe de personnes qui s'unissent volontairement autour d'un objectif commun, en défendant leurs propres intérêts. Mais dans notre cas, la création des coopératives vient d'en haut. Il s'agit d'une politique lancée par des acteurs puissants, avec l'objectif de contrôler le secteur agricole pour mieux le dominer et en tirer des revenus.

Ce type de « résilience imposée d'en haut » risque donc d'aggraver les inégalités.

Cette étude de cas révèle que les règles encadrant le fonctionnement des coopératives agricoles — et censées permettre l'instauration du processus de résilience imaginé d'en haut — font elles aussi l'objet de négociations quotidiennes. Le non-respect de ces normes semble souvent toléré, voire compris, par ceux-là mêmes chargés de les faire appliquer (administrateurs locaux, responsables de coopératives, chargés de projet, etc.). Ainsi, quels que soient leurs rôles institutionnels, les acteurs locaux adaptent, contournent ou *bricolent* les normes imposées afin d'agir en fonction de leurs réalités et intérêts propres.

De la même manière, les normes et dispositifs promus par les institutions internationales ne sont pas appliqués à l'identique par l'État rwandais. Son attitude apparaît moins comme une simple reproduction des standards internationaux que comme une tentative de subversion stratégique, visant à concilier des objectifs d'indépendance avec les exigences extérieures. L'État navigue ainsi entre les logiques internes et les normes importées, dans un jeu complexe de négociation (Ansoms et al., 2022).

Le cas rwandais montre ainsi que la résilience ne se réduit pas à la capacité d'une communauté à surmonter une crise ou à s'adapter. Elle est profondément traversée par des rapports de pouvoir, et sa compréhension passe par l'analyse de la capacité d'action des acteurs impliqués. Dès lors, toute intervention cherchant à *fabriquer* de la résilience apparaît non comme un processus linéaire, mais comme une négociation permanente, où les intérêts des plus vulnérables doivent être pris en compte pour éviter d'aggraver leur précarité et leur souffrance.

Ce cas souligne aussi que la résilience ne peut pas seulement être considérée comme une capacité que posséderait une entité. De même, elle ne peut pas seulement être vue comme un outil de maintien de l'organisation néolibérale du monde,

compte tenu du fait que les acteurs subalternes parviennent à façonner le processus de résilience qui se met concrètement en place. Cette étude de cas nous montre qu'il est indispensable de considérer les rapports de pouvoir modèlent les processus de résilience à l'œuvre dans une situation donnée.

En nous montrant les vulnérabilités que les interventions visant à *fabriquer* de la résilience peuvent produire, ainsi que la nécessité de penser la résilience sous l'angle des rapports de pouvoir, cette expérience locale nous invite à nous interroger sur la manière dont nous envisageons notre rapport aux ressources naturelles ainsi que la lutte contre le changement climatique et ses effets. Si de nombreuses politiques publiques et recherches s'attachent à déterminer comment améliorer ou *activer* la résilience des territoires ou de groupes humains face aux dégradations environnementales (Clerc, 2015; Shaw, 2012), il s'agit aujourd'hui de tenir compte des souffrances que ces tentatives peuvent provoquer. Dans la même logique, il est indispensable de prendre en compte les dynamiques de résilience qui se développent *d'en bas* afin de voir le potentiel et éventuellement renforcer les capacités des acteurs subalternes.

Bibliographie

- Adger, W. N. (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16(3), 268-281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- Aligica, P. D., & Tarko, V. (2014). Institutional Resilience and Economic Systems : Lessons from Elinor Ostrom's Work. *Comparative Economic Studies*, 56(1), 52-76. <https://doi.org/10.1057/ces.2013.29>
- Anaut, M. (2005). Le concept de résilience et ses applications cliniques. *Recherche en soins infirmiers*, 82(3), 4-11. <https://doi.org/10.3917/rsi.082.0004>
- Anaut, M. (2006). Résiliences familiales ou familles résilientes ? *Reliance*, 19(1), 14-17. <https://doi.org/10.3917/reli.019.17>
- Ansoms, A., Aoun, E., Chemouni, B., Niyonkuru, R. C., & Williams, T. P. (2022). The politics of policymaking in Rwanda: adaptation and reform in agriculture, energy, and education. *Journal of Eastern African Studies*, 16(2), 205-227.
- Ansoms, A., Wagemakers, I., Walker, M. M., & Murison, J. (2014). Land contestation at the micro scale: Struggles for space in the African marshes. *World Development*, 54, 243-252.
- Borda-Rodriguez, A., & Vicari, S. (2014). Rural co-operative resilience : The case of Malawi. *Journal of Co-operative Organization and Management*, 2(1), 43-52. <https://doi.org/10.1016/j.jcom.2014.03.002>
- Briguglio, L. (2016). Résilience économique. In S. Ionescu (Ed.), *Résiliances* (pp. 215-237). Odile Jacob. <https://doi.org/10.3917/oj.iones.2016.01.0215>
- Carlier, C., & Nyenyezi Bisoka, A. (2024). La fabrique de la résilience dans le Rwanda rural post-génocide. In A. Bashizi, A. Jamar, D. A. Samnick & V. Cituli Alinirhu (Eds.), *Conjonctures de l'Afrique centrale 2024* (n° 103) (pp.21-48).
- Clerc, V. (2015). Du changement climatique aux quartiers informels durables : Une nouvelle vision stratégique pour les villes du Sud ?. *Cahiers des IFRE*, 1, 53-59.
- Gaffiot, F. (1934). *Dictionnaire Illustré Latin-Français*. Hachette.
- Huggins, C. (2017). *Agricultural reform in Rwanda: authoritarianism, markets and zones of governance*. Bloomsbury Publishing.
- Koffi, J.-M., & Dubois, J.-L. (2018). Formes de résilience et stratégies de politique publique : De la résilience individuelle à la résilience sociale. In E. Grégoire, J.-F. Kobiané et M.-F. Lange (Eds.), *L'Etat réhabilité en Afrique : Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale* (pp. 319-336). Karthala.
- Michallet, B. (2009). Résilience : Perspective historique, défis théoriques et enjeux cliniques. *Frontières*, 22(1-2), 10-18. <https://doi.org/10.7202/045021ar>

- Lemaître, A., Ansoms, A., Charlier, S., Legrand, V., Yépez, I. (2016). Réalités et défis Sud liés au secteur informel : une pluralité d'approches à partir d'une épistémologie d'économie populaire. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 55(1), 89-104. <https://doi.org/10.3917/rpve.551.0089>
- ONU. (s.d.a). *Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>
- ONU. (s.d.b). *Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>
- Pezzi, M. G., & Urso, G. (2017). Coping with peripherality : Local resilience between policies and practices - Editorial note. *Italian Journal of Planning Practice*, 7(1).
- Cyrułnik, B. (2013). La résilience : Un processus multicausal. *Revue française des affaires sociales*, (1-2), 15-19.
- Sentama, E. (2009). *Peacebuilding in Post-Genocide Rwanda : The Role of Cooperatives in the Restoration of Interpersonal Relationships* [Thèse de doctorat, University of Gothenburg]. Gothenburg University Publications Electronic Archive. <https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/21377>
- Shaw, K. (2012). The Rise of the Resilient Local Authority?. *Local Government Studies*, 38(3), 281-300. <https://doi.org/10.1080/03003930.2011.642869>
- Shaw, K., & Maythorne, L. (2012). Managing for local resilience : Towards a strategic approach. *Public Policy and Administration*, 28(1), 43-65. <https://doi.org/10.1177/0952076711432578>
- Cyrułnik, B. (2013). La résilience : Un processus multicausal. *Revue française des affaires sociales*, (1-2), 15-19.
- Sentama, E. (2009). *Peacebuilding in Post-Genocide Rwanda : The Role of Cooperatives in the Restoration of Interpersonal Relationships* [Thèse de doctorat, University of Gothenburg]. Gothenburg University Publications Electronic Archive. <https://gupea.ub.gu.se/handle/2077/21377>
- Shaw, K. (2012). The Rise of the Resilient Local Authority?. *Local Government Studies*, 38(3), 281-300. <https://doi.org/10.1080/03003930.2011.642869>
- Shaw, K., & Maythorne, L. (2012). Managing for local resilience : Towards a strategic approach. *Public Policy and Administration*, 28(1), 43-65. <https://doi.org/10.1177/0952076711432578>